



FEDERATION BRUXELLOISE PLURALISTE DE SOINS PALLIATIFS ET CONTINUS

Chaussée de Boondael, 390 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/649 41 28 / Fax. : 02/649 30 46

RAPPORT SECTORIEL :
Fédération Bruxelloise Pluraliste de Soins Palliatifs et Continus

Article 163 §1 du décret ambulatoire de la COCOF

« Objectif :

- Une description de l'évolution des pratiques professionnelles du secteur.
- Une analyse de l'évolution des problématiques sociales et de santé que rencontre le secteur.
- Une analyse de l'adéquation de l'offre de service du secteur avec ces nouvelles problématiques sociales et de santé. »

Avant d'entamer la rédaction du rapport sectoriel, nous tenons à vous signaler les difficultés que nous avons rencontrées car le coordinateur de la FBSP n'est en place que depuis quelques mois et ne possède donc pas l'expérience nécessaire pour répondre aux attentes de la COCOF à travers ce dossier.

Avec l'enveloppe dont nous disposons, nous peinons à trouver un employé avec un profil adéquat et surtout pour un poste mi-temps. La nécessité étant d'engager un temps plein pour répondre aux besoins de la FBSP.

Malgré ceci, notre secteur a répondu à la demande et vous trouverez ci-dessous quelques éléments de travail.

Description de l'évolution des pratiques professionnelles du secteur

Nous constatons depuis des années que le secteur des Soins Palliatifs est « à part »... Pourquoi ? Non pas par choix, mais cela vient du fait que le secteur des Soins Palliatifs n'est pas totalement intégré dans les réseaux de soins. C'est essentiellement l'hôpital et le médecin généraliste qui font directement appel aux secondes lignes. Nous constatons également qu'il y a toujours un tabou autour des Soins Palliatifs, sans doute lié à la finitude. La méconnaissance dont notre secteur est victime de la part d'une partie des professionnels du secteur médical, rend notre évolution plus lente et plus difficile. Il en résulte alors une débauche d'énergie impressionnante visant à faire connaître notre secteur pour lui permettre d'évoluer au même rythme que les autres.

L'évolution des problématiques sociales et de santé rencontrées par le secteur.

D'un point de vue social, il apparaît évident que le secteur va être confronté à une demande de plus en plus forte et ceci est principalement dû au fait du vieillissement de la population. Ce qui aura pour effet de devoir augmenter les effectifs en matière de personnel.

Un autre point qu'il est important de prendre en compte est l'évolution de la démarche d'accompagnement du patient. En effet, de plus en plus les équipes sont confrontées à la prise en charge de la famille et de l'entourage du patient. Il est nécessaire d'impliquer ceux-ci dans le projet de soins ; l'aspect médical seul ne suffit pas.

Analyse de l'adéquation de l'offre de service du secteur avec les nouvelles problématiques sociales et de santé

Les principales complications posées à nos membres subsidiés « palliatifs » par la Commission Communautaire Française sont :

- La permanence 24h/24 et 7j/7 : pour assurer ce type de suivi, il nous faut au minimum 5,50 ETP infirmiers (afin de couvrir les périodes de vacances, maladie, écartement...)
- Les formations continuées : l'intervention actuelle s'élève à 1% de la masse salariale subventionnée, mais ce montant est rapidement dépassé dès lors que l'employeur veut proposer des formations de qualité à son personnel. Ceci étant déjà problématique pour les membres du personnel faisant l'objet d'un subventionnement COCOF, mais que dire alors des autres membres du personnel ? Actuellement, leurs frais de formation sont uniquement sur fonds propres.
- La qualification des membres du personnel : l'obligation d'engager du personnel selon une qualification « plafonnée » et imposée engendre une inadéquation entre les exigences et les besoins réels et spécifiques de chaque structure. Vu le secteur particulier dans lequel nous évoluons et vu la diversité des associations qui nous concerne, une qualification en fonction des nécessités du service et une plus grande souplesse semblent indispensables.

En ce qui concerne le secteur hospitalier, il est relevé plusieurs éléments :

- Manque du nombre de lits disponibles en soins palliatifs: comme mentionné plus tôt, le vieillissement croissant de la population doit être pris en considération et l'offre doit suivre cette croissance. A cela s'ajoute le fait que les hôpitaux bruxellois doivent faire face à une demande non bruxelloise.
- Manque d'effectifs : la demande étant en constante augmentation, les effectifs doivent être revus à la hausse. Il en va de la qualité des soins, ainsi que de la prise en charge efficace du patient et de son entourage.

En conclusion, il apparaît évident que le secteur des Soins Palliatifs est en pleine évolution et pleine croissance. Il s'agira d'un enjeu majeur pour les années à venir. Il est donc important de pouvoir sensibiliser les pouvoirs politiques, les professionnels du secteur et le grand public à prendre conscience de la nécessité de consolider le secteur des Soins Palliatifs par l'augmentation en termes de lits et de personnel.

Avec le soutien de la Commission Communautaire Française

